

RAPPORT

Repenser nos sociétés à l'aune des
Objectifs de développement durable

Regards sociétaux pour un avenir durable

– Sous la direction de
Jennifer De Temmerman et Alain Dubois

– Avec les contributions de
Laurent Berger, Stéphane Boucherie,
Philippe Le Claire, Emmanuel Vandamme
Pierre Verlyck



Fondation
Jean Jaurès
ÉDITIONS

Préface

– Jennifer De Temmerman et Alain Dubois

Remettons ensemble notre monde en question pour mieux construire demain

Depuis plusieurs mois, la France, comme la plupart des pays, est soumise au rythme du coronavirus.

La pandémie qui frappe le monde depuis la fin 2019 a bouleversé nos quotidiens. Nos frontières ne sont que constructions chimériques et personne n'est réellement épargné. Partout, les soignants, les forces de l'ordre et de sécurité, toute sorte de personnels auxiliaires souvent « invisibles » sont en première ligne. Les producteurs, les artisans, les transporteurs et les commerçants assurent la continuité de l'approvisionnement. Mais dans quelles conditions ?

Des premières alertes lancées par la Chine en décembre 2019 à la déclaration de pandémie par l'Organisation mondiale de la santé (OMS) début mars 2020, notre société a été ébranlée par l'émergence de cette menace invisible, jusqu'à l'état de confinement comme une parenthèse improbable de nos certitudes. Ce confinement pourrait d'ailleurs être une nouvelle fois imposé, comme en Israël.

Alors que chacun a tenté, depuis, de s'adapter à sa manière, le coronavirus a mis en lumière nos fragilités autant que nos forces.

Nous voyons encore aujourd'hui des réseaux d'entraide se créer et l'humanité révéler le meilleur d'elle-même. Mais nous constatons aussi, malheureusement, une fois encore le manque de résilience de notre organisation sociétale et la fragilité de nos

modèles économiques et financiers. Nous ne savons pas quand nous en aurons fini avec cette crise.

Pourtant, ce n'est pas la première épidémie à portée internationale. Ces dernières décennies ont été marquées par les virus H1N1, Ebola et Zika, mais la propagation est demeurée relativement restreinte à certains continents et les autorités sanitaires ont souvent réussi à les circonscire à certaines espèces animales avant la transmission (possible toutefois) à l'homme sur nos territoires. D'autres épidémies nous sont tellement familières qu'elles ne sont plus perçues comme telles (grippe ou sida).

Aussi ces menaces n'ont-elles peut-être pas suffisamment été prises au sérieux comme le suggérait pourtant l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe en 2016 à travers la voix de Sílvia Eloïsa Bonet, rapporteure, parlementaire de la principauté d'Andorre :

« Certains experts sont convaincus que la prochaine menace de contamination à l'échelle internationale proviendra d'un autre virus, très probablement transmis par voie respiratoire ou aérienne comme le SRAS, et susceptible de se propager sur de grandes distances et plus rapidement, à l'image de la flambée épidémique survenue en République de Corée en mai 2015, avec un schéma comportemental totalement différent de l'épidémie d'Ebola¹. »

Cet extrait aux accents prophétiques souligne malheureusement une fois encore le manque de crédit accordé par les autorités politiques, et parfois l'opinion publique, à la parole des experts et scientifiques. Il en est de même pour les alertes lancées depuis des décennies au sujet de l'urgence climatique ou, plus récemment, sur la perte de biodiversité.

Jennifer De Temmerman est députée du Nord – 15^e circonscription, membre de la commission des finances à l'Assemblée nationale et de la commission des affaires sociales, de la santé et du développement durable à l'Assemblée, parlementaire du Conseil de l'Europe.

Alain Dubois est président des Acteurs régionaux du développement durable et membre du Comité 21. Il a été secrétaire national des Amis de la Terre (1983-1992), chargé de mission au ministère du Développement durable (1992-2006), conseiller développement durable au cabinet du maire de Valenciennes (2006-2010) et délégué RSE Orange Nord-de-France (2010-2017).

1. « La gestion des urgences de santé publique de portée internationale », Assemblée parlementaire, session 2016, deuxième partie de session.

Le temps semble suspendu, mais il ne s'agit pas de refaire le passé et de s'étendre sur ce qui n'a pas été fait, même si l'on peut le regretter. Il s'agit au contraire de tirer des leçons de ces échecs et de mettre à profit cette situation inédite pour réfléchir au monde de demain.

Si nous ne devons avoir qu'une certitude, ce serait qu'il ne faut surtout pas reprendre la course antérieure. Les scientifiques alertent. Les associations, les organisations syndicales, de nombreuses personnalités multiplient les interventions en ce sens. Nous devons faire bloc face à l'ennemi invisible. Le confinement et son après doivent être mis au profit de la réflexion. Aucune épidémie ne nous prendra notre liberté de penser. Refusons les théories de l'effondrement et du désespoir. Remettons ensemble notre monde en question pour mieux construire demain.

Ce qui est sûr, c'est que cette épidémie met en lumière nos faiblesses : inégalités sociales, territoriales, fragilité de notre système de santé en raison du manque de moyens, fracture numérique, dépendance énergétique ou sanitaire, interdépendance de nos systèmes économiques et de nos appareils de productions, conséquences néfastes de la désindustrialisation.

Elle met aussi en valeur la solidarité des populations au niveau local avec la mise en place de réseaux de couturières pour produire des masques en tissu, ou encore l'organisation autour des sans-abri qui n'ont plus eu de lieu pour s'approvisionner en eau durant le confinement. Au niveau international, on peut noter le don par Taiwan de 10 millions de masques aux pays les plus touchés par la Covid-19.

Cette épidémie questionne notre modèle économique et sociétal. Une fois encore, comme lors de la crise de 2008, nos gouvernements sont obligés de prendre des mesures économiques fortes afin de préserver l'emploi et les entreprises. Pour la première fois, les ministres européens des Finances ont décidé d'activer la clause dérogatoire générale prévue par le Pacte de stabilité et de croissance et qui permet de déroger pendant un temps limité à la célèbre règle de

3 % de déficit public et de 60 % de dette publique. Ce qui n'avait jamais été envisagé pour l'urgence écologique alors que les conditions climatiques, les bouleversements de la biodiversité ou encore la déforestation sont identifiés depuis des années comme des facteurs pouvant favoriser l'apparition et accélérer la propagation de potentielles épidémies, capables de mettre à mal l'économie.

Le coronavirus marque une crise dans notre société. L'histoire est jalonnée de crises qui ont accompagné des tournants et qui ont permis l'émergence du pire comme du meilleur. La Révolution française, avec sa part d'horreurs et de vicissitudes, a construit en partie notre modèle démocratique. La Première Guerre mondiale a conduit à une seconde guerre, bien pire. Mais celle-là a donné naissance à de grandes institutions internationales, comme le Conseil de l'Europe, gardien des droits humains sur notre continent, et l'ONU.

Cette crise et ces épreuves doivent être l'occasion pacifique de transformer notre société pour préserver notre humanité et rétablir l'équilibre de notre planète. Pour y parvenir, nous devons profiter de cet outil fabuleux qu'est l'Agenda 2030.

Cela se fera par la concertation et par une prise de conscience collective. De nombreux spécialistes et chercheurs ont déjà commencé à explorer les pistes et à élaborer des plans. De nombreux citoyens, individuellement ou réunis en associations, portent leurs propres propositions et actions quotidiennes. Nous avons souhaité, au travers des « Rendez-vous de la transition », en recueillir quelques-unes pour les rassembler et les mettre en lumière afin qu'elles puissent éclairer nos décideurs et chaque acteur qui voudra bien construire l'avenir.

Les paroles d'experts que nous vous proposons ne traitent pas les sujets de la transformation nécessaire dans son entièreté, mais ils cherchent à éclairer sur des questions essentielles. Puissent-elles vous éclairer et enrichir vos propres retours d'expériences et d'opinion.

Introduction

Durant la période du premier confinement, nous avons souhaité interroger en visioconférence plus de vingt personnalités sur ce que pourrait être le monde demain.

Pour ce troisième fascicule consacré aux regards sociétaux pour un avenir durable, nous avons, pour le premier chapitre, reproduit ici le condensé de l'intervention de Laurent Berger invité le 24 avril dernier sur le thème : « Justice sociale et pouvoir de vivre, quels regards ? ».

Le deuxième chapitre concerne les interventions de Philippe Le Claire et de Stéphane Boucherie qui sont venus apporter le 4 juin dernier un regard sur le thème : « La culture, la belle oubliée du confinement ? ».

Enfin, le troisième chapitre est consacré aux interventions de Pierre Verlyck et d'Emmanuel Vandamme qui ont proposé, le 14 mai dernier, de réfléchir sur le thème : « L'inclusion numérique : quelles réalités pour quel avenir ? ».

Chacune de ces réflexions est suivie de propositions pour construire le monde de demain.

Remerciements pour l'organisation des webinaires et la rédaction de la restitution des thèmes abordés à : Hélène Clerc, Marine Brian, Aurélien Royal, Dacruz Baloa, Quentin Dellong.

Depuis cinq ans, nous sommes entrés dans l'ère des Objectifs de développement durable de l'Agenda 2030. Loin de se réduire aux seuls thèmes de la gouvernance partagée, du respect de l'environnement ou encore de l'économie responsable, le développement durable, c'est aussi le souci de la justice sociale et du pouvoir de vivre, celui de la culture partagée, de l'accès pour tous aux nouveaux outils issus de la révolution du numérique.

Au travers d'une présentation de 66 propositions par 55 organisations qui ont décidé de s'unir pour proposer un travail commun en vue de répondre à l'urgence sociale et écologique que connaît le pays, Laurent Berger, secrétaire général de la CFDT, a souhaité partager son regard sur la justice sociale.

Il rappelle qu'aujourd'hui les solutions qui font consensus semblent difficiles à trouver, mais que nous sommes là pour chercher ensemble et refuser les scénarios désespérés des adeptes de la collapsologie.

Pour lui, nous devons cesser d'opposer le social et l'écologie. « Il n'y a pas d'un côté la question de la fin du monde et de l'autre celle de la fin de mois. Les deux enjeux sont les deux faces d'une même pièce, celle de la société du développement durable que l'on retrouve au travers des 17 objectifs de l'Agenda 2030. »

Nous avons à construire et à préparer l'avenir quelles qu'en soient les difficultés. La période que nous vivons est inédite et appelle beaucoup d'humilité. La situation inédite que nous traversons est telle que personne ne peut affirmer qu'il l'avait prévue.

C'est en substance le constat de Laurent Berger qui souligne aussi les multiples difficultés traversées, les drames au sein des familles, la profonde crise économique et les impacts sociaux extrêmement

importants susceptibles de menacer la démocratie. C'est pourquoi il pense que le moment est venu d'une profonde transformation.

Le changement climatique, le bouleversement de la biodiversité, les grandes crises comme celle que nous vivons ne s'arrêtent pas aux frontières. La crise sanitaire et les difficultés rencontrées par l'Organisation mondiale de la santé (OMS) pour faire comprendre son importance aux États soulignent à quel point le multilatéralisme et la coopération internationale sont primordiaux.

Cette crise a également affecté un secteur important de notre société, celui de la culture. Selon l'Unesco, 89 % des pays dans le monde ont fermé leurs sites culturels lors du deuxième trimestre 2020.

Avant l'épisode pandémique, avec un chiffre d'affaires de 97 milliards d'euros, le poids de la culture était estimé à 2,3 % de l'économie, avec un secteur marchand composé de 79 800 entreprises¹. 635 700 personnes occupaient un emploi à titre principal dans la culture. L'impact de la crise de la Covid-19 se traduit par une baisse moyenne de chiffre d'affaires de 25 % en 2020 par rapport à 2019 (22,3 milliards d'euros). L'effet de la crise est le plus important sur le secteur du spectacle vivant (-58 %) puis atteint le patrimoine (-36 %), les arts visuels (-31 %), la musique (-34 %) et l'architecture (-28 %).

Après le déconfinement, le secteur de la culture est toujours paralysé et nécessite un soutien important et dans le temps pour se redresser et exprimer à nouveau notre identité.

Malgré la volonté des professionnels de la culture et les propositions créatives, les métiers n'ont pas été réellement transformés par le numérique, même si son impact est fort. Certes, certains ont pu produire et diffuser leurs œuvres au travers des réseaux

1. Ministère de la Culture, *L'Impact de la crise du Covid-19 sur les secteurs culturels*, Publications « Études et statistiques », 6 juillet 2020.

sociaux, mais la culture demande une réelle proximité entre les artistes et le public. Aujourd'hui, l'arrêt total des représentations de ces derniers mois n'a pu être compensé et nombreux sont ceux qui, dans la culture, ont encore du mal à se relever.

Pourtant, on ne peut balayer d'un revers de manche le numérique car la Covid-19 a fortement impacté nos habitudes quotidiennes, qu'il s'agisse de nos manières de se soigner, d'utiliser les moyens de transport pour se rendre dans les entreprises, d'assurer la continuité pédagogique ou encore de travailler. Ce bouleversement des habitudes implique des changements d'usages, de codes et de valeurs.

Le numérique s'est aussi révélé au cœur des stratégies de lutte contre la pandémie, par exemple avec le développement, à travers le monde, d'applications de suivi (comme StopCovid en France), la mise en place de bases de données de suivi de la télémédecine.

Justice sociale et pouvoir de vivre, quels regards ?

_ Laurent Berger

La crise sanitaire nous enseigne d'abord qu'il ne peut pas y avoir de commun possible sans service public. À cela, il faut ajouter que les métiers à forte valeur ajoutée sociale sont ceux qui ont la plus faible reconnaissance salariale et hiérarchique. Cette source d'inégalité mine la solidarité.

La crise nous alerte également sur le manque de maîtrise des filières stratégiques en France comme en Europe, sur les difficultés des entreprises à innover et à produire autrement. Il faut ajouter leur dépendance vis-à-vis de la puissance publique alors que prime la loi du marché.

On se rend compte également que c'est l'économie réelle qui est attaquée et donc que l'attachement de notre société à des impératifs financiers est une erreur. Nous avons besoin de régulateur sur le plan européen comme au niveau international.

Enfin, la crise nous enseigne que, face au risque, nous devons privilégier la nécessaire mise en avant de l'humain plutôt que de privilégier la seule performance économique.

Les voies de sortie possible

Pour s'en sortir au sein d'un système économique résilient, il nous faut articuler deux ambitions : la justice sociale et la transition écologique.

Pour cela, notre impératif est de se réinterroger sur les principes et sur les indicateurs de progrès de notre société. Il faudra ajouter au PIB les questions de santé, de pauvreté, d'éducation et de biodiversité.

C'est le seul moyen de se mettre sur les rails d'un nouveau modèle que l'on préconise. Cela ne sera possible que si notre société renouvelle son système démocratique et sa capacité à échanger malgré les intérêts contradictoires de l'État, de la société civile et des autres acteurs économiques. Il faudra fixer les conditions du chemin qu'on a décidé d'emprunter au travers d'un contenu et d'une institution (Commissariat général au plan) définis. C'est exactement ce que proposent, à la suite de la crise des « gilets jaunes », 55 organisations au travers des 66 propositions du « pacte du pouvoir de vivre » et des 15 autres mesures à mettre en place dès à présent.

Le niveau local est-il le niveau le plus pertinent pour agir ?

Jennifer De Temmerman insiste sur le fait que la crise sanitaire met en lumière l'aggravation des inégalités et la fragilité de notre système social et sanitaire. Finalement, le « pacte du pouvoir de vivre » et de nombreuses initiatives sont la démonstration d'une volonté de changement général.

Est-ce que ces initiatives peuvent conduire à une convergence salutaire qui pourrait enfin trouver une traduction politique du « pacte du pouvoir de vivre » ? Est-ce que le niveau local est le plus pertinent pour impulser un changement en politique ?

Même si la convention citoyenne fait ressortir l'intérêt de personnes qui n'étaient pas sensibles au départ

aux questions relatives au changement climatique, on peut se demander si tous les Français se sentent concernés. C'est pourquoi on doit s'interroger sur la façon de toucher cette partie de la population encore réfractaire au changement au vu de leur retour presque immédiat à des habitudes telles que cette frénésie pour les hamburgers.

Pour Laurent Berger, la politique est trop sérieuse pour la laisser au seul politique. Ainsi, la traduction politique du pacte est la capacité à agir ensemble. Cet outil permet de mettre en place une dynamique locale : la municipalité et tous les acteurs sur le territoire ont un rôle à jouer.

Même si la solidarité est importante et que les citoyens s'engagent ensemble sur des actions, lorsqu'il y a une volonté de changement, on regarde en haut pour savoir ce qui va être centralisé. C'est une erreur à la fois pour ceux qui regardent mais aussi et surtout pour ceux qui dirigent et qui pensent que la bonne parole ne peut venir que d'eux. Il faut renverser cela et recréer les conditions par le biais d'initiatives citoyennes.

« On ne peut pas arriver avec des produits finis. On ne réussira pas si l'on impose ce que les habitants doivent faire. Au contraire, pour réussir, on doit les questionner sur leurs attentes. »

Si l'on veut reconstruire du commun, il faut repartir de ce que sont les réalités : connaître les attentes des gens. Nous ignorons encore quand nous retrouverons le fonctionnement normal de notre société. Mais nous devons d'ores et déjà nous poser les questions de l'après confinement, celles des attentes des Français. Souhaiteront-ils plus de collectif et de solidarité ou se replieront-ils sur leurs sphères individuelles ?

Laurent Berger fait le pari de l'envie de plus de solidarité et plus de collectif. Certes, il y aura des réticences et il faudra un véritable travail de conviction et de confrontation d'idées. Cela dépendra beaucoup de notre capacité à nous réinventer un avenir.

Aujourd'hui, nous devons reconstruire un idéal sur la base de nouveaux grands principes. Ces nouveaux idéaux portent inévitablement sur une volonté de

vivre mieux sur une planète respectée pour tous et par tous.

C'est un idéal que l'on ne pourra réussir à faire partager avec les uns et les autres qu'à la condition que les réalités de chacun soient prises en compte.

Quel rôle des syndicats pour le changement souhaité de notre société ?

À la question de la place des syndicats dans la crise économique, Laurent Berger précise que le syndicalisme s'est toujours développé sur l'effort. Même pendant les Trente Glorieuses, les conditions de travail étaient pénibles et les femmes ne travaillaient pas. Aussi, il n'y avait aucune conscience écologique.

Le syndicalisme a toujours su travailler à réadapter le dialogue social, surtout dans les moments difficiles. Certes, il faudra se réinventer en intégrant de nouvelles dimensions économiques, sociales et environnementales pour répondre à l'attente du développement durable d'une société du mieux-être et du mieux vivre. Le social et l'écologie doivent faire partie intégrante de ce changement.

Pourtant, à un moment où la crise des « gilets jaunes » risque de resurgir en dénonçant une nouvelle fois un réel manque de confiance de la part des mouvements citoyens à l'égard des syndicats, ne devons-nous pas réfléchir à une nouvelle forme d'organisation ? Laurent Berger assure que les aspirations citoyennes sont toujours importantes, il croit en la force de l'associatif, au regroupement militant. Selon lui, il ne faut pas opposer une mobilisation nouvelle avec les anciennes formes d'organisation citoyennes. Les syndicats doivent capter les réalités vécues par les uns et les autres et les accompagner en se regroupant autour de belles valeurs et les porter ensemble.

Dès lors, quel pourrait être le rôle des syndicats sur la mise en place de la responsabilité sociétale dans les entreprises (RSE)² ? Laurent Berger affirme qu'on

ne peut progresser que si l'on associe tous les acteurs aux choix qui les concernent. « Il faut du dialogue social et une participation des salariés aux prises de décisions importantes de leurs entreprises. »

De façon plus générale, on peut également se poser la question de ce que pourraient apporter les syndicats dans le domaine de l'aménagement du territoire. Pour Laurent Berger se pose la question des bons lieux d'action pour agir sur ce qu'on peut faire. Alors que certains lobbies militent pour la reprise économique, il faut garder à l'esprit l'aspect écologique. Il est nécessaire de former de nouvelles alliances locales, nationales et européennes. Plutôt que d'agir en silo, il faut travailler ensemble pour conjuguer les forces et le niveau local est toujours le plus pertinent. Elle fait perdre des forces et des ouvertures démocratiques.

Des leviers économiques à développer pour demain

Laurent Berger rappelle que la question sur le revenu universel est un bon sujet de réflexion remis à l'ordre du jour par plusieurs conseils départementaux. Mais il doit être articulé à la réflexion sur le travail. Il ne faut pas laisser se développer l'idée que le revenu universel serait un moyen pour ne pas travailler.

Le travail est un élément important d'émancipation et de relation sociale. Par ailleurs, le revenu universel ne peut pas être vécu comme un minima social.

Concernant la relocalisation des productions, notamment les productions stratégiques, Laurent Berger insiste sur la dimension européenne de cette question. Selon lui, il faut prendre le temps du débat. Il est important de ne pas être dépendant de pays qui ne respectent pas les principes démocratiques ni le multilatéralisme et de tenir compte des aspects écologiques et des notions de mieux vivre.

Au sujet de l'économie solidaire et sociale (ESS) dans la transformation, Laurent Berger affirme que c'est une opportunité importante (environ 10 % des emplois aujourd'hui), qu'elle a son rôle à jouer mais qu'elle ne peut pas être le seul modèle à retenir. En tous les cas, l'utilité sociale va être un élément cen-

tral puisqu'il va falloir répondre à la question de la répartition des richesses, et l'ESS est un moyen de répondre à ces enjeux. C'est en outre une forme d'économie plus stable, de proximité et un véritable laboratoire d'innovations.

Quant à la place de la dette et du déficit dans la transformation, Laurent Berger déclare que le remboursement de la dette sera assumé par les générations futures. Selon lui, augmenter la dette pour de l'investissement dans une économie plus vertueuse peut s'envisager, particulièrement en période de taux bas, mais cela ne peut pas se faire pour des dépenses de fonctionnement.

Il faut s'interroger sur la mutualisation de la dette au niveau européen. Comment la BCE peut assurer les dettes des États ? Il est nécessaire, par ailleurs, de débattre sur la répartition des richesses et sur le consentement à l'impôt. Bien que la situation soit alarmante, il ne faut pas en faire une question financière mais plutôt une question relative au bien commun.

En bref, les propositions :

- utiliser le « pacte du pouvoir de vivre » pour mettre en place une dynamique locale avec tous les acteurs locaux ;
- réinventer et recréer ensemble les initiatives citoyennes en proposant des valeurs à porter ensemble ;
- reconstruire un idéal autour d'une volonté de vivre mieux sur une planète respectée ;
- prendre en compte les attentes des citoyens pour reconstruire un sens commun ;
- les dimensions économiques, sociales et environnementales doivent être les parties intégrantes du développement durable ;
- l'utilité sociale doit être un élément central dans le calcul de la répartition des richesses ;
- concevoir la production à l'échelle européenne en prenant le temps du débat.

2. Voir particulièrement l'avis de France Stratégie d'octobre 2018 « RSE et Objectifs de développement durable ».

La culture : corriger l'oubli du confinement

_ Philippe Le Claire et Stéphane Boucherie

Au moment fort des mesures de confinement, les professionnels de la culture et particulièrement ceux concernés par le spectacle vivant ont pris de plein fouet la crise sanitaire. Cela continue d'ailleurs aujourd'hui avec les différentes mesures prises par l'État pour ralentir la progression du virus.

Par ailleurs, jusqu'au milieu de l'été 2020, le monde culturel avait peu de visibilité sur les mesures de soutien accordées par le gouvernement et sur la relance qui lui serait proposée. La crise sanitaire a obligé celui-ci à prendre des décisions telles que le confinement de la population. Le domaine de la culture a bien évidemment été touché par ces mesures qui ont conduit à l'arrêt total des activités.

C'est un arrêt systématique à tous les échelons de l'activité qu'il a fallu gérer : celui du temps du repérage artistique et celui du temps de la contractualisation et de la programmation avec les compagnies. Ce sont là des périodes qui sont essentielles pour construire les représentations à venir. Cette période d'arrêt agit donc de façon très importante sur l'après confinement.

Les représentations ont été aussi suspendues. Ce sont pour les professionnels le temps du partage, de la solidarité et du lien social entre les artistes et le public qui leur permettent de pouvoir enfin faire vivre ce qu'ils ont créé.

Si ces mesures de protection de la population contre la propagation du virus étaient justifiées, on peut questionner la volonté d'accompagner le monde de la culture pendant et après la crise. En effet, la culture a été l'une des dernières activités pour lesquelles le gouvernement a donné des informations au sujet d'une éventuelle relance.

Ce choix a davantage plongé les acteurs de la profession dans l'inquiétude et a renforcé leurs interrogations sur la reprise de la nouvelle saison artistique et culturelle malgré l'annonce en mai 2020 d'une série de mesures nouvelles en faveur du secteur de la culture telles que le « grand programme de commandes publiques », la prolongation des droits des intermittents jusqu'en août 2021, le fonds d'indemnisation pour les tournages, le « fonds festival » abondé par les collectivités territoriales.

Le gouvernement a mis en place des mesures d'urgence, qui se sont traduites par la mobilisation de 856 millions d'euros d'aides spécifiques pour la culture, auxquelles s'ajoutent « l'année blanche » pour l'intermittence (949 millions d'euros) et des aides transversales (activité partielle, exonérations de charges sociales, fonds de solidarité, prêts garantis par l'État pour un total de près de 3,3 milliards d'euros).

Des acteurs et un secteur à l'épreuve de la crise sanitaire et de la digitalisation

La priorité reste bien évidemment le retour à la normale. Lorsque la crise sanitaire sera derrière nous, allons-nous retrouver le chemin d'une vie sociale normale ?

Parallèlement aux mesures de soutien massif à l'aéronautique et à l'automobile, les mesures à destination de la culture doivent être aussi importantes maintenant qu'une fois la crise sanitaire passée pour

compenser le temps consacré à la préparation des spectacles durant les années précédentes.

Bien que le numérique soit le grand gagnant du confinement, la culture telle qu'elle se présente ne peut se réinventer de manière numérique. Malgré une reprise, les conditions d'accueil du public sont revues pour limiter la propagation du virus et protéger les citoyens. La commande artistique se trouvera d'une certaine façon modifiée pendant de longs mois, ce qui nécessitera une réadaptation.

La culture permet, par essence, de maintenir le lien social. Or, numériser le secteur semble conduire à une baisse des rapports sociaux dès la commande des places d'accès aux spectacles et de liens directs avec les artistes. De plus, une partie non négligeable de la population n'a pas accès au numérique.

Le travail des acteurs du secteur de la culture consiste aussi à aller à la recherche de ce public pour maintenir un lien. S'il y a un besoin de se réinventer, cela doit s'accompagner du nécessaire soutien des pouvoirs publics.

Quelques leviers à actionner pour soutenir la culture

Une mobilisation des fonds publics et privés ?

La culture au même titre que l'éducation est un bien national. Dès lors qu'on fait entrer massivement des financements privés, on change complètement de paradigme. La singularité du modèle français repose sur un solide ministère de la Culture qui soutient et intègre la culture comme un bien commun.

Le soutien privé doit juste servir à améliorer l'ordinaire. L'essentiel doit relever du financement public qui, d'ailleurs, doit être rattaché à un cahier des charges très précis permettant de continuer à cibler des publics divers et variés.

N'oublions pas que la culture est un levier essentiel dans l'éducation, dans l'émancipation, dans la promotion de l'égalité des chances et nécessite l'implication et le financement des pouvoirs publics.

La création d'un fonds de soutien au secteur en période de crise pour continuer à créer ?

La création de ce fonds semble *a priori* une bonne idée. Rappelons tout de même que, dans la situation actuelle, les différentes mesures de lutte contre la propagation du virus, notamment les règles de distanciation physique, compliquent les répétitions et donc la création de nouveaux spectacles.

Pour encourager la reprise des tournages, le gouvernement a instauré un fonds de garantie et d'indemnisation, géré par le Centre national du cinéma (CNC). Doté de 100 millions d'euros, il est financé à parité par l'État et des assureurs privés. Ce dispositif a permis aux tournages de reprendre plus tôt qu'ailleurs.

Des fonds de solidarité pour les auteurs de l'audiovisuel en partenariat avec la Société des auteurs et compositeurs dramatique (SACD) et la Société civile des auteurs multimédia (SCAM) ont été créés, pérennisés jusqu'au 31 décembre prochain. Afin de préserver la trésorerie des entreprises, une mobilisation anticipée des comptes de soutien automatiques a été mise en place.

Toutefois, l'efficacité de ces mesures ne peut à ce jour être complètement mesurée et les nouvelles mesures du gouvernement pour maîtriser la propagation du virus viennent ajouter des paramètres nouveaux qui n'avaient pas pu être anticipés lors de la mise en place de ces fonds.

Le grenelle de la culture : une nécessité ?

Avant cette crise sanitaire, on constatait déjà les difficultés des acteurs du secteur de la culture et l'urgence d'organiser des débats autour de la place de la culture afin d'aboutir à des solutions durables.

Face aux maux de notre société (crises sanitaires, écologiques, augmentation de la délinquance...), c'est au travers d'un soutien massif à la culture que nous pouvons éveiller les générations, sensibiliser et faire prendre conscience du rôle que nous avons à jouer pour relever convenablement ces défis.

Il s'agit ici de mettre en place un nouveau grenelle comme cela avait été demandé en 2007.

L'inclusion numérique : quelles réalités pour quel avenir ?

_ Pierre Verlyck et Emmanuel Vandamme

Concilier transitions numérique et écologique

Aujourd'hui, on parle de générations Y et Z hyperconnectées, à l'aise avec le numérique de manière intuitive. En même temps, une défiance s'installe avec les questions de sécurité, les rumeurs dites « fake news », mais aussi avec la prise de conscience de l'impact négatif du numérique sur l'environnement.

Nécessairement, la transition numérique doit s'articuler avec la transition écologique afin d'assurer la meilleure harmonisation possible et éviter ainsi les distorsions aux nécessaires progrès qu'elles génèrent.

Le numérique peut contribuer à la transition sociétale grâce aux opportunités offertes en termes d'usages. Les exemples très concrets de cette contribution sont les sites (ou applications) d'annonces commerciales d'occasion de type Le bon coin. En effet, ce commerce en ligne permet de promouvoir l'économie circulaire. Plutôt que jeter, on revend et on se génère des revenus complémentaires. D'après certaines études, 90 % des utilisateurs de la plateforme y ont recours parce que le fait de réutiliser donne du sens à leur achat.

Cependant, il faut rester vigilant sur les questions de consommation d'énergie, de besoin en matériaux rares, et organiser une réflexion sur la limitation des externalités négatives.

Il faut donc diffuser les bonnes pratiques sur les manières de stocker les données (en incitant par exemple à nettoyer régulièrement les boîtes mail), sur le choix du matériel, sur les façons d'éviter certaines dépenses afin de répondre aux exigences de progrès et d'équilibre nécessaires aux transitions écologiques et numériques.

L'inclusion numérique : un enjeu social et sociétal

Le numérique peut devenir un moyen d'améliorer son reste à vivre³ en termes de consommation, voire à compléter ses revenus avec les plateformes collaboratives qui permettent de revendre les objets dont on ne se sert plus, de louer sa voiture, de bénéficier d'objets prêtés par ses voisins. Il est donc un vrai levier économique.

Cependant, la transition numérique pose des défis pour ceux qui n'ont pas accès aux ressources et matériels nécessaires. Il est donc indispensable de penser l'inclusion numérique pour permettre l'inclusion sociale et économique.

Aujourd'hui, comment accéder aux droits alors que l'administration se numérise entièrement ? Créer son compte Pôle emploi ou faire sa déclaration à la CAF peut se révéler un parcours du combattant pour certains. La transition numérique doit prendre en

3. Le reste à vivre est un critère utilisé par les banques pour estimer le montant des mensualités de crédit possible à engager.

compte les difficultés que les usagers peuvent rencontrer.

Comment permettre à chacun de trouver sa place dans cette société numérique ? Aujourd'hui, on estime à 13 millions le nombre de Français éloignés du numérique⁴. On a longtemps cru que le renouvellement des générations viendrait résoudre le problème de cette fracture numérique, les jeunes ayant une appétence particulière pour les nouvelles technologies. En réalité, les jeunes fraîchement débarqués dans le monde du travail n'ont pas toujours les compétences nécessaires pour percer dans le secteur du numérique, même s'ils pratiquent par ailleurs les réseaux sociaux et les jeux vidéo. Le domaine du numérique est vaste. La question de l'âge n'est donc pas pertinente.

Deux facteurs aggravent les situations de « déconnexion » : les territoires, car 50 % des non-internautes vivent dans les villes de moins de 20 000 habitants, et le manque de qualification. En effet, 90 % des diplômés accèdent aux administrations en ligne contre 30 % pour les non-diplômés.

La médiation numérique au service de l'inclusion

La médiation numérique peut prendre des formes diverses en fonction des multiples acteurs : Éducation nationale, formation continue, formation interne en entreprise...

Aujourd'hui, on assiste à un véritable foisonnement d'actions en matière d'inclusion numérique, actions qui demeurent cependant mal connues du grand public.

Il existe par exemple 1 200 points d'accès numériques sur la région des Hauts-de-France : du simple ordinateur mis à disposition au fab lab⁵, avec une

continuité de lieux. En théorie, 75 % des habitants de la région ont une possibilité d'accès à moins de trente minutes de chez eux, mais, dans les faits, peu s'y rendent car la plupart l'ignorent.

Il y a donc un fort enjeu à rendre ces activités visibles. Les lieux de médiations doivent se repenser pour exister : être plus visibles, moins impressionnants pour les débutants. Ils doivent devenir de véritables « boutiques » qui centralisent l'accès à différents services numériques, et où chacun peut trouver de l'aide pour y accéder.

Malgré ces avancées et ces territoires pionniers, l'ensemble de la France n'est pas couvert, ce qui justifie l'appel à projet « France connectée » par la Caisse des dépôts et consignations pour la création de « hubs⁶ » connectés partout en France.

Penser les besoins pour gagner en efficacité

Il existe plusieurs niveaux de besoins en matière d'inclusion numérique. Il faut donc étudier le rapport entre les besoins et les moyens mis en œuvre. Pour se déployer, l'inclusion numérique nécessite de mobiliser de nouveaux partenaires, notamment privés.

Le premier niveau de besoin identifié est tout simplement matériel : il faut fournir l'ordinateur avant d'apprendre à s'en servir. Ce besoin peut être satisfait dans les fab lab, mais ceux-ci ont parfois des conceptions différentes de leur mission : certains pensent social, quand d'autres se pensent formateurs à l'égard des usagers en devenir. Entre ces différents modèles et acteurs, il faut assurer la continuité.

Après avoir longtemps jugé le numérique comme « déshumanisant », les professionnels du secteur social comme les centres sociaux ou les CAF se sont rendu compte que cette maîtrise est nécessaire et se

sont investis dans la question de l'accès aux droits sociaux. D'autres acteurs entrent en jeu comme les médiathèques pour démocratiser l'accès au savoir.

L'enjeu est d'adapter les moyens aux besoins réels d'une population sur un territoire donné. Former à l'accès aux droits en ligne une population qui n'aurait pas facilement accès au matériel serait contre-productif, tout autant que de mettre à disposition du matériel sans proposer de formation ou de le proposer dans une zone au débit limité.

Quelques initiatives intéressantes

Le gouvernement a mis en place le « pass numérique⁷ » (avec l'opérateur Aptic) qui consiste à mobiliser des partenaires pour permettre aux bénéficiaires d'obtenir des services dans des lieux de médiation. Cette initiative répond aux enjeux de visibilité de l'offre des points d'accès à la pratique du numérique et contribue à la transformation des offres de ces lieux.

Pendant le confinement, la plateforme de solidarité numérique, par la MedNum⁸, coopérative d'intérêt collectif dont l'État est actionnaire, a mis en place une ligne téléphonique « solidarité numérique » à destination des citoyens rencontrant des difficultés, en lien avec les services de l'État et avec le soutien du secrétariat d'État au numérique. La MedNum, par ailleurs, est un site, mais aussi une *hotline* pour avoir des conseils et être accompagné sur le télétravail, la continuité pédagogique...

Pop School forme des gens éloignés de l'emploi et de la formation aux métiers du numérique. Elle dispose de six implantations en France, dont cinq dans les Hauts-de-France et une dans les Yvelines.

Développer la formation

Les actions de médiation numérique sont cependant réservées aux actions de réparation, d'apprentissage sur le tard.

Il faudrait dans la formation initiale faire ses « humanités » numériques. Dans le secteur de l'éducation, les enjeux numériques ne sont pas encore suffisamment perçus. Le numérique est la plupart du temps considéré uniquement comme un outil de formation, et non un objet à part entière.

Les TPE-PME vivent actuellement une vraie transformation numérique et un nouveau métier émerge : celui de référent numérique qui va accompagner ces entreprises dans leurs projets. On pourrait créer une formation de « transitionneur numérique », qui permette d'accompagner la transition écologique par le numérique comme le fait la dynamique Rev3⁹ : Rev3, secteur énergétique (smartgrids), ou BIM (Building Information Modeling), qui transforme la construction, l'exploitation des infrastructures et bâtiments. Autant de domaines où le numérique est de plus en plus présent.

Se développent également les formations de spécialistes de la cyber-sécurité et de l'intelligence artificielle – des sujets auxquels il faut également sensibiliser l'ensemble des citoyens.

Le numérique progresse tellement vite que les formations et les certifications doivent évoluer régulièrement. Les organismes de formation doivent aussi concevoir de nouvelles certifications qu'elles proposent à France connectée.

Il semble opportun de sensibiliser davantage les conseillers Pôle emploi qui ne savent pas toujours détecter les opportunités d'emplois dans ce domaine.

Enfin, il y a un vrai enjeu de féminisation car moins de 30 % des postes dans les emplois numériques sont occupés par des femmes et, quand il s'agit de technique numérique, on descend en dessous de 15%.

4. Voir « Mission société numérique », ministère de l'Économie et des Finances.

5. Le fab lab est un lieu ouvert au public où sont mis à disposition toutes sortes d'outils, notamment des machines-outils pilotées par ordinateur, pour la conception et la réalisation d'objets.

6. Les hubs connectés par la Mission société numérique et la Banque des territoires ont pour objectif de renforcer l'offre de médiation numérique et favoriser l'inclusion numérique.

7. www.economie.gouv.fr/particuliers/cheque-numerique.

8. <https://lamednum.coop/>.

9. Il s'agit du projet de la région des Hauts-de-France pour une troisième révolution industrielle pour une économie durable et connectée, inspiré des travaux de l'économiste Jeremy Rifkin et de son équipe d'experts.

Continuité d'action et perspectives

La politique d'inclusion numérique doit être appréhendée de manière volontariste, ce qui nécessite un vrai portage politique au niveau des territoires et des administrations. Au niveau des collectivités, il s'agit de définir une feuille de route, d'avoir un élu dédié.

Il est nécessaire de sortir des logiques de silos, pour une logique de continuité d'action. Cette politique se doit de reposer sur trois piliers :

1. Inclusion sociale avec différents sujets : équipement, formation, lien vers le mode extérieur (comme pendant la situation exceptionnelle qu'a été le confinement), télétravail, aide aux démarches.
2. Médiation pour permettre à chacun d'agir dans la société numérique, de se doter des compétences, des codes et du savoir-être (comment on se comporte sur un réseau social), développer l'esprit critique (que sont les « fake news » et comment les distinguer ?).
3. Formation pour saisir les opportunités économiques : créer les liens entre les recruteurs en recherche (80 000 emplois non pourvus faute de compétences) et les demandeurs d'emploi. Concilier les deux dimensions, former tous les publics, y compris les gens éloignés de l'emploi, peu ou pas qualifiés, et les femmes (très peu présentes dans ce milieu).

Afin d'appréhender l'ensemble des enjeux du numérique, des ateliers pourraient être organisés dans le cadre d'une Convention citoyenne sur le numérique. On réduit souvent le numérique aux enjeux techniques, alors qu'en réalité c'est un sujet sociétal. Il est temps de mettre ces sujets en question pour être plus proche des usagers.

Les débats actuels sur la question de la 5G sont symptomatiques de cette problématique et du besoin de vulgarisation du numérique. On « vend » un plus haut débit grâce à la 5G, des applications nombreuses, alors que les citoyens n'ont pas forcément l'appétence pour ces nouveautés.

Les espaces numériques doivent aussi être un lieu d'échange sur ces sujets afin de déterminer les besoins des utilisateurs, de déjouer les fausses idées (par exemple, le cancer des antennes). Parce qu'elle aura été débattue, la technologie sera d'autant plus acceptable et pourra se déployer.

En bref, les propositions :

- la transition numérique et la transition écologique ne sont pas incompatibles, la première peut même être au service de la seconde si elle est pensée dans tous ses paramètres ;
- l'inclusion numérique est un enjeu social, économique et sociétal majeur. On met souvent en avant le problème de l'inclusion numérique sur le fait du manque de ressources, mais il s'agit parfois d'un manque de visibilité des initiatives et d'un manque de formation ;
- dans le domaine éducatif, le numérique ne doit plus être pensé comme un simple outil, mais comme un objet d'étude à part entière ;
- la politique d'inclusion numérique doit être portée politiquement au niveau des territoires et des administrations : feuille de route, élu dédié... ;
- les sujets numériques et techniques doivent être abordés sans tabou, une Convention citoyenne sur le numérique pourrait être un format pertinent.

Conclusion

_ Jennifer De Temmerman et Alain Dubois

Parce qu'on ne sortira pas indemne de cette crise, on doit se réinterroger sur le sens de l'écologie et celui de la justice sociale.

Comme le propose le « Pacte du pouvoir de vivre », il nous faut concilier l'urgence de la lutte contre les inégalités qui minent le pacte républicain, l'urgence de notre transition écologique – parce qu'il n'y a pas d'emplois sur une planète morte –, la protection sociale et la capacité à faire vivre une démocratie renouvelée car, aujourd'hui, la démocratie est menacée.

Mais, ce n'est pas tout. Il nous faut prendre soin de la culture. Cela peut paraître compliqué aujourd'hui et il faut sans doute se référer à cette définition donnée par l'Unesco pour en comprendre tout le sens à donner à cette proposition : « La culture, c'est ce que nous sommes, l'élément constitutif de notre identité. Ancrer la culture au cœur des politiques du développement est le seul moyen de réaliser un développement centré sur l'humain, inclusif et équitable. »

Ainsi, la promotion de la culture est un des moyens les plus sûrs de contribuer directement à ce changement de paradigme et à cette nouvelle conception

de développement qui va bien au-delà de la croissance économique.

Elle nous permet de dessiner un futur désirable, axé sur l'équité, l'inclusion, la paix et la durabilité environnementale destiné à nos jeunes.

Enfin, le numérique va prendre de l'ampleur et il faudra, comme dans beaucoup de nouveaux domaines, prendre soin de responsabiliser les utilisateurs dans la manipulation de ces nouveaux outils.

La transformation du monde digital est un fait réel qui bouleverse notre sphère privée, le monde salarial et la sphère publique.

Faisons en sorte que le numérique joue pleinement son rôle pour booster notre économie, renforcer les relations avec une population éloignée géographiquement et pour faciliter la gestion publique entre les citoyens et leurs administrations, tout en respectant l'environnement. Le numérique, oui, mais durable. Le progrès définit l'humain, cette capacité formidable à inventer et innover, mais nous nous inscrivons dans notre environnement et le progrès ne doit pas faire hiatus entre ces composantes essentielles de notre être.

Annexe

Cibles des Objectifs de développement durable liées à cette réflexion

Objectif 1 - Éliminer la pauvreté sous toutes ses formes et partout dans le monde

1.2 D'ici à 2030, réduire de moitié au moins la proportion d'hommes, de femmes et d'enfants de tous âges souffrant d'une forme ou l'autre de pauvreté, telle que définie par chaque pays.

1.4 D'ici à 2030, faire en sorte que tous les hommes et les femmes, en particulier les pauvres et les personnes vulnérables, aient les mêmes droits aux ressources économiques et qu'ils aient accès aux services de base, à la propriété foncière, au contrôle des terres et à d'autres formes de propriété, à l'héritage, aux ressources naturelles et à des nouvelles technologies et des services financiers adaptés à leurs besoins, y compris la microfinance.

1.5 D'ici à 2030, renforcer la résilience des pauvres et des personnes en situation vulnérable et réduire leur exposition aux phénomènes climatiques extrêmes et à d'autres chocs et catastrophes d'ordre économique, social ou environnemental et leur vulnérabilité.

1.b Mettre en place aux niveaux national, régional et international des cadres d'action viables, fondés sur des stratégies de développement favorables aux pauvres et soucieuses de la problématique hommes-femmes, afin d'accélérer l'investissement dans des mesures d'élimination de la pauvreté.

Objectif 4 - Assurer l'accès de tous à une éducation de qualité, sur un pied d'égalité, et promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie

4.7 D'ici à 2030, faire en sorte que tous les élèves acquièrent les connaissances et compétences néces-

saires pour promouvoir le développement durable, notamment par l'éducation en faveur du développement et de modes de vie durables, des droits de l'homme, de l'égalité des sexes, de la promotion d'une culture de paix et de non-violence, de la citoyenneté mondiale et de l'appréciation de la diversité culturelle et de la contribution de la culture au développement durable.

Objectif 5 - Parvenir à l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles

5.b Renforcer l'utilisation des technologies clefs, en particulier l'informatique et les communications, pour promouvoir l'autonomisation des femmes.

Objectif 8 - Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein-emploi productif et un travail décent pour tous

8.3 Promouvoir des politiques axées sur le développement qui favorisent des activités productives, la création d'emplois décents, l'entrepreneuriat, la créativité et l'innovation et stimulent la croissance des microentreprises et des petites et moyennes entreprises et facilitent leur intégration dans le secteur formel, y compris par l'accès aux services financiers.

8.4 Améliorer progressivement, jusqu'en 2030, l'efficacité de l'utilisation des ressources mondiales dans les modes de consommation et de production et s'attacher à dissocier croissance économique et dégradation de l'environnement, comme prévu dans le Cadre décennal de programmation concernant les modes de consommation et de production durables,

les pays développés montrant l'exemple en la matière.

8.5 D'ici à 2030, parvenir au plein-emploi productif et garantir à toutes les femmes et à tous les hommes, y compris les jeunes et les personnes handicapées, un travail décent et un salaire égal pour un travail de valeur égale.

8.8 Défendre les droits des travailleurs, promouvoir la sécurité sur le lieu de travail et assurer la protection de tous les travailleurs, y compris les migrants, en particulier les femmes, et ceux qui ont un emploi précaire.

Objectif 9 - Bâtir une infrastructure résiliente, promouvoir une industrialisation durable qui profite à tous et encourager l'innovation

9.1 Mettre en place une infrastructure de qualité, fiable, durable et résiliente, y compris une infrastructure régionale et transfrontière, pour favoriser le développement économique et le bien-être de l'être humain, en privilégiant un accès universel, financièrement abordable et équitable.

9.2 Promouvoir une industrialisation durable qui profite à tous et, d'ici à 2030, augmenter nettement la contribution de l'industrie à l'emploi et au produit intérieur brut, en fonction du contexte national, et la multiplier par deux dans les pays les moins avancés.

9.4 D'ici à 2030, moderniser l'infrastructure et adapter les industries afin de les rendre durables, par une utilisation plus rationnelle des ressources et un recours accru aux technologies et procédés industriels propres et respectueux de l'environnement, chaque pays agissant dans la mesure de ses moyens.

9.c Accroître nettement l'accès aux technologies de l'information et de la communication et faire en sorte que tous les habitants des pays les moins avancés aient accès à Internet à un coût abordable d'ici à 2020.

Objectif 11 - Faire en sorte que les villes et les établissements humains soient ouverts à tous, sûrs, résilients et durables

11.3 D'ici à 2030, renforcer l'urbanisation durable pour tous et les capacités de planification et de

gestion participatives, intégrées et durables des établissements humains dans tous les pays.

11.4 Renforcer les efforts de protection et de préservation du patrimoine culturel et naturel mondial.

11.5 D'ici à 2030, réduire nettement le nombre de personnes tuées et le nombre de personnes touchées par les catastrophes, y compris celles qui sont liées à l'eau, et réduire nettement la part du produit intérieur brut mondial représentée par les pertes économiques directement imputables à ces catastrophes, l'accent étant mis sur la protection des pauvres et des personnes en situation vulnérable.

11.6 D'ici à 2030, réduire l'impact environnemental négatif des villes par habitant, y compris en accordant une attention particulière à la qualité de l'air et à la gestion, notamment municipale, des déchets.

11.7 D'ici à 2030, assurer l'accès de tous, en particulier des femmes et des enfants, des personnes âgées et des personnes handicapées, à des espaces verts et des espaces publics sûrs.

11.a Favoriser l'établissement de liens économiques, sociaux et environnementaux positifs entre zones urbaines, périurbaines et rurales en renforçant la planification du développement à l'échelle nationale et régionale.

11.b D'ici à 2020, accroître nettement le nombre de villes et d'établissements humains qui adoptent et mettent en œuvre des politiques et plans d'action intégrés en faveur de l'insertion de tous, de l'utilisation rationnelle des ressources, de l'adaptation aux effets des changements climatiques et de leur atténuation et de la résilience face aux catastrophes, et élaborer et mettre en œuvre, conformément au Cadre de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe (2015-2030), une gestion globale des risques de catastrophe à tous les niveaux.

Objectif 12 - Établir des modes de consommation et de production durables

12.1 Mettre en œuvre le Cadre décennal de programmation concernant les modes de consommation et de production durables avec la participation de tous les pays, les pays développés montrant l'exemple

en la matière, compte tenu du degré de développement et des capacités des pays en développement.

12.2 D'ici à 2030, parvenir à une gestion durable et à une utilisation rationnelle des ressources naturelles.

12.4 D'ici à 2020, parvenir à une gestion écologiquement rationnelle des produits chimiques et de tous les déchets tout au long de leur cycle de vie, conformément aux principes directeurs arrêtés à l'échelle internationale, et réduire nettement leur déversement dans l'air, l'eau et le sol, afin de minimiser leurs effets négatifs sur la santé et l'environnement.

12.6 Encourager les entreprises, en particulier les grandes entreprises et les sociétés transnationales, à adopter des pratiques viables et à intégrer dans les rapports qu'elles établissent des informations sur la viabilité.

12.7 Promouvoir des pratiques durables dans le cadre de la passation des marchés publics, conformément aux politiques et priorités nationales.

12.b Mettre au point et utiliser des outils de contrôle des impacts sur le développement durable, pour un tourisme durable qui crée des emplois et met en valeur la culture et les produits locaux.

Objectif 16 - Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et inclusives aux fins du développement durable, assurer l'accès de tous à la justice et mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes à tous

16.6 Mettre en place des institutions efficaces, responsables et transparentes à tous les niveaux.

16.7 Faire en sorte que le dynamisme, l'ouverture, la participation et la représentation à tous les niveaux caractérisent la prise de décisions.

16.10 Garantir l'accès public à l'information et protéger les libertés fondamentales, conformément à la législation nationale et aux accords internationaux.

Objectif 17 - Renforcer les moyens de mettre en œuvre le Partenariat mondial pour le développement durable

17.6 Renforcer l'accès à la science, à la technologie et à l'innovation et la coopération Nord-Sud et Sud-Sud et la coopération triangulaire régionale et internationale dans ces domaines et améliorer le partage des savoirs selon des modalités arrêtées d'un commun accord, notamment en coordonnant mieux les mécanismes existants, en particulier au niveau des organismes des Nations unies, et dans le cadre d'un mécanisme mondial de facilitation des technologies.

17.8 Faire en sorte que la banque de technologies et le mécanisme de renforcement des capacités scientifiques et technologiques et des capacités d'innovation des pays les moins avancés soient pleinement opérationnels d'ici à 2017 et renforcer l'utilisation des technologies clés, en particulier de l'informatique et des communications.

17.13 Renforcer la stabilité macroéconomique mondiale, notamment en favorisant la coordination et la cohérence des politiques.

17.14 Renforcer la cohérence des politiques de développement durable.

17.17 Encourager et promouvoir les partenariats publics, les partenariats public-privé et les partenariats avec la société civile, en faisant fond sur l'expérience acquise et les stratégies de financement appliquées en la matière. Données, suivi et application du principe de responsabilité.

Les intervenants

Laurent Berger : secrétaire général de la CFDT.

Philippe Le Claire : passionné de culture, directeur fondateur du Centre André-Malraux à Hazebrouck. Il a également été le directeur de l'Agence régionale « Spectacle vivant en Picardie » entre 2008 et 2012. Aujourd'hui, il est membre de nombreux collectifs : le réseau Chainon, dont il a été le président pendant six ans, qui compte plus de 250 diffuseurs à travers la France, le Collectif Jeune public Hauts-de-France et le réseau Hauts-de-France en Scène.

Stéphane Boucherie : formé aux conservatoires de Lille et de Roubaix puis avec les Russes du Gitis de Moscou et les Américains de l'Actor's Studio, comédien permanent à La Rose des vents à Ville-neuve-d'Ascq. En 1989, il intègre une première compagnie, le Théâtre du monde, puis une seconde en 2000, l'Embellie Cie. Il met en scène des textes de Duras, Delerm, Lemahieu, Bobrowski, Hyvernaud. En 2006, il entreprend de créer pour la jeunesse en mettant en scène des textes de Mike Kenny, Nathalie Papin... En 2012, il s'associe avec l'autrice Sarah Carré et leur collaboration permet au texte et à la mise en scène de s'enrichir mutuellement. Ils créent *Screens*, *Une cosmonaute est un souci dans notre galaxie*, *Babil*, à destination de la jeunesse, et, plus récemment, *Les lieux où j'ai repris le goût de nous*.

Pierre Verlyck : directeur général de POP School, un organisme de formation aux métiers du numérique à destination de toutes et tous. POP School forme des personnes éloignées de l'emploi et de la formation à des métiers porteurs du numérique (développement, UX Design, cybersécurité, etc.). Auparavant, Pierre Verlyck a occupé le poste de directeur du développement de l'Institut Choiseul, think tank dédié aux questions économiques, et a travaillé au ministère de l'Économie et des Finances sur les enjeux numériques. Il est également président de Digicode, une association nouvellement créée ayant pour ambition de faire du numérique une chance pour tous.

Emmanuel Vandamme : président du « hub » numérique inclusif des Hauts-de-France, une entreprise sociale qui impulse, teste et passe à l'échelle des projets transformateurs au service d'une société numérique plus inclusive et créative. Il y coordonne les activités (POP School, POP Up, POP Café et le « hub » numérique inclusif Les Assembleurs) et intervient sur le montage de projets innovants et le design de projets et de politiques publiques en matière de transition numérique dans les territoires.

Table des matières

01	Préface
05	Introduction
07	Justice sociale et pouvoir de vivre, quels regards ?
07	Les voies de sortie possible
07	Le niveau local est-il le niveau le plus pertinent pour agir ?
08	Quel rôle des syndicats pour le changement souhaité de notre société ?
09	Des leviers économiques à développer pour demain
09	En bref, les propositions
11	La culture : corriger l'oubli du confinement
11	Des acteurs et un secteur à l'épreuve de la crise sanitaire et de la digitalisation
12	Quelques leviers à actionner pour soutenir la culture
13	L'inclusion numérique : quelles réalités pour quel avenir ?
13	Concilier transitions numérique et écologique
13	L'inclusion numérique : un enjeu social et sociétal
14	La médiation numérique au service de l'inclusion
14	Penser les besoins pour gagner en efficacité
15	Quelques initiatives intéressantes
15	Développer la formation
16	Continuité d'action et perspectives
16	En bref, les propositions
17	Conclusion
19	Annexe
23	Les intervenants

Derniers rapports et études :

12_2019 : Renforcer l'information des Français sur l'Union européenne :
le défi du cycle européen 2019-2024
Rémy Broc, Rémi Lauwerier, Théo Verdier

01_2020 : Pour travailler à l'âge du numérique, défendons la coopérative !
Jérôme Giusti, Thomas Thévenoud

02_2020 : Financement de la vie politique en France :
11 propositions pour insuffler de la justice
Émeric Bréhier, Hugo Le Neveu-Dejault

06_2020 : Défendre les droits des personnes intersexes :
pour une évolution ambitieuse du droit et des pratiques
Flora Bolter, Anne-Lise Savart

07_2020 : La rémunération du travail politique,
sous la direction de Éric Kerrouche et Rémy Le Saout

08_2020 : Construire la résilience territoriale pour anticiper les chocs à venir,
Coordination « bouclier anti-Covid » des maires franciliens (COMIF)

Collection dirigée par Gilles Finchelstein et Laurent Cohen

© Éditions Jean-Jaurès
12, cité Malesherbes - 75009 Paris

www.jean-jaures.org



fondationjeanjaures



@j_jaures



fondation-jean-jaures



www.youtube.com/c/FondationJeanJaures

Fondation
Jean Jaurès
ÉDITIONS